

*Association syndicale de Denneville-plage (ASDP)*



*Tous unis pour notre littoral !*

## Lettre d'information

*Mars 2018*

Denneville plage, le 16 mars 2018

Les forts coefficients du début du mois de mars n'ont pas eu d'impact sur Denneville, compte tenu de l'absence de vent à ces mêmes dates. Hors les tempêtes de début janvier 2018, c'est donc un hiver sans dégâts pour notre plage qui s'achève...

L'Association Syndicale œuvre actuellement sur plusieurs plans :

### **1. Les travaux « de première urgence ».**

Nous avons obtenu un arrêté préfectoral nous permettant de réaliser des travaux d'enrochements pour les quatre propriétés les plus faiblement protégées, en anticipation des travaux à venir sur l'ensemble de Denneville plage. Deux des quatre propriétaires ont donné leur accord à ces travaux, sous réserve que soit trouvé un plan de financement satisfaisant. À ce stade, la Mairie, le Département ont accepté de participer au financement de ces travaux aux côtés de l'ASDP et des propriétaires, mais les discussions sont toujours en cours avec la Communauté d'Agglomération COTENTIN, pourtant responsable de la protection du littoral depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour obtenir le bouclage de ce plan de financement.

### **2. Les travaux définitifs.**

Déposer un dossier de demande d'autorisation exigeait un relevé topographique de la situation des enrochements actuels et futurs, de manière à pouvoir justifier de l'emprise sur le domaine public maritime de l'ouvrage pour pouvoir présenter une demande de concession d'occupation de ce domaine maritime. Le relevé topographique a eu lieu début février 2018, et le géomètre discute actuellement avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour placer la limite sur le plan du domaine public maritime. Ce document permettra ensuite à ISL et à CERESA, nos deux bureaux d'études, de finaliser leurs dossiers avant que nous ne déposions pour instruction des dossiers de réalisation de travaux pour les 1.400 mètres urbanisés de notre plage.

Il restera alors à construire pour ces travaux un plan de financement, qui ne pourra pas se faire sans la participation de la Communauté d'agglomération COTENTIN. Celle-ci, responsable de la protection du littoral sur un linéaire de 220 km, a lancé une étude pour définir ses priorités d'action. Les résultats n'en seront pas connus avant la fin 2019, et bien entendu, nous n'avons donc pas de vision du degré de priorité qui sera donné à Denneville pour ces travaux de protection de notre littoral.

Aussi, à la demande de certains, l'Association a recensé les propriétaires de première ligne qui souhaitaient, à titre conservatoire, remanier leurs enrochements (replacer certains rochers ou rehausser leur enrochement) et effectué, le 15 février, une demande auprès de la DDTM pour pouvoir faire réaliser ces travaux. Nous attendons maintenant la réponse à cette demande.

### **3. La transformation de notre association en une ASA.**

Cette transformation est, de l'avis de tous nos interlocuteurs, une nécessité pour que notre Association puisse prendre des engagements financiers correspondant aux travaux à venir. Le Syndicat travaille à cette évolution et aura l'occasion de vous présenter les options que nous avons au cours de l'été 2018, à l'occasion de rencontres directes ou sur le marché de Denneville le lundi matin. Cette phase d'information devrait s'achever par une réunion publique que nous avons proposée à l'ensemble de nos interlocuteurs (Sous-préfet de CHERBOURG, DDTM, Communauté d'Agglomération COTENTIN, Mairie de Denneville) le 24 août prochain, sans pouvoir encore vous la confirmer (le dernier Sous-préfet de CHERBOURG, muté mi-janvier, n'est pas encore remplacé).

C'est donc un programme de rencontres important qui s'annonce pour nous cet été, avec des décisions structurantes à prendre ensuite pour notre association :

- **chaque lundi** de juillet et août sur le marché ;
- **le 4 août 2018 à 17 h** à la salle Saint Héliier : notre assemblée générale ;
- **le 24 août 2018** (date à confirmer) : une réunion publique en présence du Sous-préfet de Cherbourg, de la DDTM, de la Communauté d'Agglomération COTENTIN et de la Mairie de Denneville.

Très cordialement à tous.

Antoine Billet  
Président